

Assemblée générale du conseil municipal tenue le lundi 1^{er} novembre 2010 au Centre Jean-Guy Prévost à compter de 19 heures et à laquelle sont présents

Son honneur le maire Monsieur Yvon Quevillon

Et les conseillers suivants :

Monsieur Vincent Cloutier	Monsieur Jean-Pierre Chalifoux
Madame Suzanne Gorley	Madame Lucienne Fortin
Madame Ginette Lamoureux	Madame Johanne Bonenfant

Madame Betty McCarthy directrice générale est aussi présente.

Assistance

Mesdames Gisèle Landry, Marjolaine Cloutier, Hélène Hubert, Annette Côté, Claudette Lyrette Reine Simard et Carole Robichaud

Messieurs Jacques Lacourcière, Gaston Guindon, Johny Rodgers, Édouard Langevin, Gilles Lyrette, Jean-Claude Lyrette, Rhéaume Lyrette et Victor Lyrette

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée

2. Adoption de l'ordre du jour

3. Adoption des procès verbaux

3.1 Adoption des procès verbaux de l'assemblée extraordinaire du 22 septembre 2010

3.2 Adoption des procès verbaux de l'assemblée générale du 4 octobre

3.3 Adoption des procès verbaux de l'assemblée extraordinaire du 07 octobre 2010

3.4 Adoption des procès verbaux de l'assemblée extraordinaire du 15 octobre 2010

3.5 Adoption des procès verbaux de l'assemblée extraordinaire du 20 octobre 2010

4. Adoption des comptes et rapports

4.1 Adoption des comptes payés durant le mois d'octobre 2010

4.2 Adoption des comptes à payer

5. Correspondance

- 5.1 Municipalité de Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau demande d'appui à une porte parole d'une pétition auprès de la MRCVG afin que l'accès à l'internet soit possible pour l'ensemble du territoire de notre MRC.
- 5.2 Dunton Rainville invitation à une conférence sr les droits acquis qui se déroulera à Lac Ste-Marie le jeudi 18 novembre à compter de 18 heures 15
- 5.3 Équipe de bénévoles de la Haute-Gatineau (service de transport accompagnement, pour raisons médicales seulement, pour les personnes âgées de 55 ans et personnes démunies)
- 5.4 L'OMH demande d'appui concernant la réduction du budget RAM du programme HLM

6. Invitation / formation /information / félicitation / remerciement / Colloque- congrès / demande de don

- 6.1 Opération nez route d'Antoine-Labelle demande une aide financière

7. Incendie / Sécurité civile

8. Aménagement, Urbanisme, Développement, et Règlement

- 8.1 Appui à une demande de dézonage présentée par M. Gilles Payette

9. Voirie

- 9.1 Prix pour le déneigement des chemins Festival et Baie au Sable par J.P.Lachaîne 1, 825\$ du kilomètre + taxes

10. Hygiène du milieu

- 10.1 Conteneur pour déchets chemin Baie Sable
- 10.2 Entretien pour déneigement du conteneur

11. Loisirs, Culture et Tourisme

- 11.1 Demande présentée par madame Lise Fraser pour changement d'horaire de la bibliothèque à compter de janvier 2011

12. Autres sujets et documents le cas échéant

- 12.1 Demande d'absence aux assemblées Janvier, Février et Mars 2011 pour la conseillère siège No 5

13. Varia

14. Parole au public

15. Levée de l'assemblée

2010 – G – 0111 - 01

Ouverture de l'assemblée

La conseillère madame Lucienne Fortin appuyée du conseiller monsieur Jean-Pierre Chalifoux propose et il est résolu à 19 heures 00 que la présente assemblée soit ouverte.

Note Le maire, monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2010 – G – 0111 – 02

Adoption de l'ordre du jour

Le maire monsieur Yvon Quevillon procède à l'adoption de l'ordre du jour et les sujets suivants sont ajoutés :

Item 9.1 ajouter autorisation de signature d'une entente avec le maire et la directrice générale

Varia

13.1 Lettre chemin à la Pointe à David pour le nouveau du taux du kilomètre Pour l'entretien de leur bout de chemin

13.2 Nomination d'un pro maire en remplacement de l'absence de la pro mairesse Madame Lucienne Fortin

13.3 Voyage de camion indiqué l'heure sur le bon de livraison

Supplément

S.8 Acceptation du temps supplémentaire pour les employés de le contremaître monsieur Pierre D. Lefebvre et l'opérateur de niveleuse Gaston Flansberry

S.9 Fondex pour mesurer le sable tamisé dans notre pour l'entretien des chemins d'hiver

La conseillère madame Suzanne Gorley appuyée du conseiller monsieur Vincent Cloutier propose et il est résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté avec les ajouts et demeure ouverte à d'autres discussions.

Note Le maire, monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Note **dépôt des déclarations d'intérêts pécuniaires des élus municipaux**

Les déclarations d'intérêts pécuniaires des élus municipaux ont été déposées. Ces déclarations seront gardées dans les archives de la municipalité.

2010 – G – 0111 – 03

Adoption des procès verbaux de l'assemblée extraordinaire du 22 septembre 2010

La conseillère madame Johanne Bonenfant appuyée de la conseillère madame Lucienne Fortin propose et il est résolu que les procès verbaux de l'assemblée extraordinaire du 22 septembre 2010 soient adoptés tel que rédigé.

Le maire, monsieur Yvon Quevillon président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

NON l'unanimité n'étant pas faite, la proposition est donc adoptée à la majorité des membres du conseil.

Les conseillers madame Ginette Lamoureux et monsieur Jean-Pierre Chalifoux enregistre leur dissidence à cette résolution.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

2010 – G – 0111 – 04

Adoption des procès verbaux de l'assemblée générale du 4 octobre 2010

La conseillère madame Suzanne Gorley appuyée de la conseillère madame Lucienne Fortin propose et il est résolu que l'adoption des procès verbaux de l'assemblée générale du 4 octobre 2010 soient reportés à une séance ultérieure

Le maire, monsieur Yvon Quevillon président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

NON l'unanimité n'étant pas faite, la proposition est donc adoptée à la majorité des membres du conseil.

Les conseillers madame Ginette Lamoureux et monsieur Jean-Pierre Chalifoux enregistre leur dissidence à cette résolution.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

2010 – G – 0111 – 05

Adoption des procès verbaux de l'assemblée extraordinaire du 7 octobre 2010

La conseillère madame Johanne Bonenfant appuyée du conseiller monsieur Vincent Cloutier propose et il est résolu que les procès verbaux de l'assemblée extraordinaire du 7 octobre 2010 soient adoptés tel que rédigé.

Le maire, monsieur Yvon Quevillon président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

NON l'unanimité n'étant pas faite, la proposition est donc adoptée à la majorité des membres du conseil.

Le conseiller monsieur Jean-Pierre Chalifoux enregistre sa dissidence à cette résolution.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

2010 – G – 0111 – 06

Adoption des procès verbaux de l'assemblée extraordinaire du 15 octobre 2010

La conseillère madame Ginette Lamoureux appuyée du conseiller monsieur Vincent Cloutier propose et il est résolu que les procès verbaux de l'assemblée extraordinaire 15 octobre 2010 soient adoptés tel que rédigé.

Le maire, monsieur Yvon Quevillon président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

NON l'unanimité n'étant pas faite, la proposition est donc adoptée à la majorité des membres du conseil.

Le conseiller monsieur Jean-Pierre Chalifoux enregistre sa dissidence à cette résolution.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

2010 – G – 0111 – 07

Adoption des procès verbaux de l'assemblée extraordinaire du 20 octobre 2010

La conseillère madame Lucienne Fortin appuyée du conseiller monsieur Vincent Cloutier propose et il est résolu que les procès verbaux de l'assemblée extraordinaire du 20 octobre 2010 soient adoptés tel que rédigé.

Le maire, monsieur Yvon Quevillon président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

NON l'unanimité n'étant pas faite, la proposition est donc adoptée à la majorité des membres du conseil.

Le conseiller monsieur Jean-Pierre Chalifoux enregistre sa dissidence à cette résolution.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

2010 – G – 0410 – 08

Approbation des comptes payés durant le mois d'octobre 2010

La conseillère madame Johanne Bonenfant appuyée de la conseillère madame Suzanne Gorley propose et il est résolu que la municipalité approuve les comptes payés durant le mois d'octobre 2010 pour la somme de 30 021.72 \$ le tout tel que détaillé sur la liste soumise à cet effet et identifiée « Liste des comptes payés durant le mois de d'octobre 2010 ».

Note Le maire, monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

NON l'unanimité n'étant pas faite, la proposition est donc adoptée à la majorité des membres du conseil.

Le conseiller monsieur Jean-Pierre Chalifoux enregistre sa dissidence à cette résolution.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

2010 – G – 0410 - 09

Approbation des comptes payables

La conseillère madame Johanne Bonenfant appuyée de la conseillère madame Lucienne Fortin propose et il est résolu que les comptes payables soient reporter pour adoption à une assemblée ultérieure.

Note Le maire, monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

NON l'unanimité n'étant pas faite, la proposition est donc adoptée à la majorité des membres du conseil.

Le conseiller monsieur Jean-Pierre Chalifoux enregistre sa dissidence à cette résolution.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

2010 – G – 0111 – 10

Appui la municipalité de Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau à accès Internet haute-vitesse pour tout leur territoire

Considérant qu'une pétition a été déposée au conseil municipal de Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau concernant le service Internet Haute vitesse pour tout leur territoire;

La conseillère madame Lucienne Fortin appuyée de la conseillère madame Johanne Bonenfant propose et il est résolu que la municipalité appuie fortement la municipalité de Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau dans leur demande auprès de la MRCVG afin que ceux-ci s'occupe de cette problématique, et demande que le service accès internet haute-vitesse soit possible sur tout le territoire de notre MRC.

Le maire, monsieur Yvon Quevillon président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

2010 – G – 0111 – 11

Invitation à un conférence sur les droits acquis par la firme Dunton Rainville

La conseillère madame Johanne Bonenfant appuyée de la conseillère madame Lucienne Fortin propose et il est résolu d'autoriser tous les élus et employés intéressés à assister à la conférence sur les droits acquis donnée par la firme Dunton Rainville, par Me Rino Soucy. Cette conférence se tiendra le jeudi 18 novembre à l'auberge des Deux Rives à Kazabazua.

Note le maire monsieur Yvon Quevillon président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2010 - 0111 - 12

**Équipe de bénévoles de la Haute-Gatineau (service de transport
accompagnement, pour raisons médicales seulement, pour les
personnes âgées de 55 ans et personnes démunies)**

La conseillère madame Lucienne Fortin appuyée de la conseillère madame Johanne Bonenfant propose et il est résolu que le point 5.3 dont le sujet est en titre sera reporté lors de l'étude de notre budget.

Note Le maire, monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2010 – G – 0111 – 13

**L'OMH demande d'appui concernant la réduction du budget RAM
Pour le programme HLM**

Le conseiller monsieur Jean-Pierre Chalifoux appuyé de la conseillère madame Lucienne Fortin propose et il est résolu que le point 5.4 dont le sujet est en titre soit reporté à une assemblée ultérieure.

Note Le maire, monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2010 – G – 0111 - 14

Opération nez rouge Antoine-Labelle 2010

Le conseiller monsieur Vincent Cloutier appuyé de la conseillère madame Ginette Lamoureux propose et il est résolu que la municipalité refuse de donner une commandite à opération nez rouge Antoine-labelle, car elle préfère garder cette somme pour notre MRC.

Note Le maire, monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2010 - G -0111 - 15

**Appuie à une demande à la commission de Protection du Territoire Agricole
du Québec présenté par Monsieur Gilles Payette.**

La conseillère madame Johanne Bonenfant appuyée du conseiller monsieur Jean-Pierre Chalifoux propose et il est résolu que la municipalité de Grand-Remous appuie la demande présentée par monsieur Gilles Payette à la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec. Cette demande ne contrevient aucunement à notre règlement d'urbanisme.

Note : Le maire, monsieur Yvon Quevillon président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

2010 - G - 0111 - 16

Acceptation du prix pour l'entretien hivernal des chemins Festival et Baie au Sable par J.P.Lachaine

Le conseiller monsieur Jean-Pierre Chalifoux appuyé de la conseillère madame Lucienne Fortin propose et il est résolu que la municipalité accepte le prix de 1 825\$ du kilomètre présenté par J.P. Lachaine pour l'entretien hivernal des chemins Festival (3,07km), de la Falaise Est (0.15km), Bernière sur mer (0,05km) et Baie au Sable (4,30) pour un total de 7,57 km.

Note Le maire, monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2010 - G - 0111 - 17

Installation de deux conteneurs à déchet pour le chemin Baie au sable

La conseillère madame Johanne Bonenfant appuyée de la conseillère madame Suzanne Gorley propose et il est résolu que pour la période du 1^{er} décembre 2010 au 31 mars 2011 que demande soit faite à Services Sanitaires JLR Cloutier pour faire l'installation de deux conteneurs à déchet pour les contribuables de la Baie au sable dont le chemin n'est pas sous l'autorité de la municipalité.

Note Le maire, monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2010 - G - 0111 - 18

Engagement pour entretien des conteneurs

La conseillère madame Ginette Lamoureux appuyée de la conseillère madame Suzanne Gorley propose et il est résolu que monsieur Pierre Beaulieu soit autorisé à faire l'entretien des conteneurs installés sur le chemin Baie au Sable.

Note Le maire, Monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2010 - G - 0111 - 19

Changement de l'horaire de la bibliothèque

La conseillère madame Lucienne Fortin appuyée de la conseillère madame Suzanne Gorley propose et il est résolu qu'à compter de Janvier 2011 la bibliothèque sera ouverte le mercredi soir et fermé le vendredi soir.

Note Le maire, Monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2010 - G - 0111 - 20

Demande d'absence aux assemblées générales et spéciales des mois de Janvier, Février et Mars 2011

La conseillère madame Johanne Bonenfant appuyée de la conseillère madame Suzanne Gorley propose et il est résolu que la municipalité accepte la demande présentée par la conseillère madame Lucienne Fortin afin que celle-ci s'absente des assemblées générales et spéciales pour les mois de Janvier, Février et Mars 2011.

Note Le maire, Monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2010 - G - 0111 - 21

Information à la Pointe à David du nouveau tarif pour l'ouverture d'un bout de chemin qui leur appartient

Note : **Le conseiller monsieur Jean-Pierre Chalifoux déclare son intérêt particulier et ne participe ni aux délibérations, ni au vote à cette résolution.**

La conseillère madame Johanne Bonenfant appuyée du conseiller monsieur Vincent Cloutier propose et il est résolu qu'une lettre soit envoyée à la Pointe à David les avisant du nouveau tarif soit 1 825\$ pour l'entretien d'un bout de chemin leur appartenant.

Note : Le maire, monsieur Yvon Quevillon président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

Le conseiller monsieur Jean-Pierre Chalifoux reprend son siège à la table du conseil.

2010 - G - 0111 - 22

Remplacement de la pro mairesse lors de son absence

Considérant que la conseillère madame Lucienne Fortin pro mairesse sera absente pour une période de 3 mois (janvier, février et mars 2011), il est proposé par madame Johanne Bonenfant appuyée de la conseillère madame Suzanne Gorley que le conseiller monsieur Vincent Cloutier soit nommé pro maire par intérim en remplacement de la conseillère madame Lucienne Fortin.

Note Le maire, monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2010 - G - 0111 - 23

Indication de l'heure sur les bons de livraison de divers matériel

La conseillère Madame Lucienne Fortin appuyée de la conseillère madame Suzanne Gorley propose et il est résolu que demande soit faite auprès des camionneurs afin que ceux-ci inscrive l'heure sur leur bon de livraison de matériel.

Note Le maire, monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2010 - G - 0111 - 24

Achat de l'annuaire des subventions du Québec "Données en ligne"

La conseillère madame Johanne Bonenfant appuyée du conseiller monsieur Vincent Cloutier propose et il est résolu que la municipalité fera l'achat de l'annuaire des subventions du Québec, "Données en ligne" au coût de 129.95\$ + taxes.

Note Le maire, monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2010 - G - 0111 - 25

Renouvellement pour l'offre des services juridiques de la Firme Dunton Rainville

La conseillère madame Lucienne Fortin appuyée de la conseillère madame Suzanne Gorley propose et il est résolu que la municipalité renouvelle l'offre des services juridiques présentée par la Firme Dunton Rainville au coût de 1 250\$ pour l'année 2011.

Note Le maire, monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2010 - G - 0111 - 26

Dossier CAI 09 20 65 de la Commission accès à l'information du Québec

Note : **La conseillère madame Johanne Bonenfant déclare son intérêt particulier et ne participe ni aux délibérations, ni au vote à cette résolution.**

La conseillère madame Lucienne Fortin appuyée de la conseillère madame Ginette Lamoureux propose et il est résolu que le conseil renonce au secret professionnel dans le dossier CA 09-20-65 de la Commission accès à l'information du Québec, pour le bénéfice de madame Johanne Bonenfant, et mandate Me Daniel Goupil pour la fermeture du dossier en titre.

Note : Le maire, monsieur Yvon Quevillon président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

La conseillère madame Johanne Bonenfant reprend son siège à la table du conseil.

2010 - G - 0111 - 27

Mandat au conseiller monsieur Jean-Pierre Chalifoux

La conseillère madame Ginette Lamoureux appuyée de la conseillère madame Suzanne Gorley propose et il est résolu que le conseiller monsieur Jean-Pierre Chalifoux soit mandaté pour rencontrer le contribuable monsieur Jean-Claude Doré, et que la secrétaire madame Carole Boudrias est autorisée à prendre information auprès de la Régie du bâtiment.

Note : Le maire, monsieur Yvon Quevillon président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2010 - G - 0111 - 28

Assemblée extraordinaire pour le dépôt du rapport du maire

La conseillère madame Lucienne Fortin appuyé du conseiller monsieur Vincent Cloutier propose et il est résolu que le rapport du maire sera déposé à une séance extraordinaire qui sera tenue le lundi 8 novembre 2010 à compter de 18 heures au Centre Jean-Guy Prévost.

Note : Le maire, monsieur Yvon Quevillon président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2010 - G - 0111 - 29

Assemblée extraordinaire pour l'adoption du budget 2011 et dépenses triennal

Le conseiller monsieur Jean-Pierre Chalifoux appuyé de la conseillère madame Suzanne Gorley propose et il est résolu que l'assemblée extraordinaire pour l'adoption du budget 2011 et les dépenses triennal sera tenue le mercredi 8 décembre 2010 à compter de 19 heures au Centre Jean-Guy Prévost.

Note : Le maire, monsieur Yvon Quevillon président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2010 - G - 0111 - 30

Acceptation de paiement pour temps supplémentaire

Le conseiller monsieur Jean-Pierre Chalifoux appuyé de la conseillère madame Johanne Bonenfant propose et il est résolu que la municipalité accepte de payer du temps supplémentaire au contremaître monsieur Pierre D, Lefebvre et à l'opérateur de niveleuse monsieur Gaston Flansberry pour poursuivre les travaux d'aménagement sur divers chemins.

Note : Le maire, monsieur Yvon Quevillon président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2010 - G - 0111 - 31

Service de Shermont Fondex pour la quantité de sable pour l'entretien hivernale des chemins

Le conseiller monsieur Jean-Pierre Chalifoux appuyé de la conseillère madame Ginette Lamoureux propose et il est résolu que la municipalité prendre la firme Shermont Fondex pour mesurer la quantité de sable pour l'entretien hivernale des chemins.

Note : Le maire, monsieur Yvon Quevillon président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Période de questions Les personnes présentes dans la salle profitent de cette période mise à leur disposition pour poser des questions aux membres du conseil. Cette période a débuté à 19 heures 40.

2010 - G - 0111 -32

Fermeture de la présente assemblée

La conseillère madame Lucienne Fortin appuyée de la conseillère madame Ginette Lamoureux propose et il est résolu à 19 heures 45 que la présente assemblée soit fermée

Yvon Quevillon
Maire

Betty McCarthy
Directrice générale